

# Département de Seine et Marne

## Commune de Varreddes

### Compte rendu de la séance du 25 février 2020

L'an deux mille vingt et le vingt-cinq février, à vingt heures trente, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué à la date du 18 février 2020, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur MENIL Jean-Pierre, Maire.

Etaient présents : Monsieur MENIL Jean-Pierre, Monsieur SCAL Christian, Monsieur MESSANT Francis, Monsieur THERRAULT Georges, Madame DAOUST Michèle, Madame VALET Christine, Monsieur BALEMBOIS Philippe, Madame CAMUS Valérie, Monsieur DENIS Sébastien, Madame DA ROCHA ARAUJO Joana, Monsieur SAULNIER Ludovic, Madame DOS SANTOS Carole, Monsieur VANDEVOORDE Maurice-Olivier, Monsieur ELIE Frédéric

Absents : Madame MILO Zahra, Monsieur DENOUILLES Philippe

Secrétaire de séance : Monsieur BALEMBOIS Philippe

#### **Ordre du jour :**

- 1) Compte administratif et compte de gestion 2019 de la commune
- 2) Compte administratif et compte de gestion 2019 du service assainissement
- 3) Modification des statuts de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux
- 4) Groupement de commande achat d'énergie
- 5) Contrat de télésurveillance du local technique
- 6) Convention d'adhésion au service de médecine professionnelle et préventive du Centre de Gestion
- 7) Modification des statuts d'A.G.E.D.I.
- 8) Demande de transfert de bail agricole
- 9) Affaires diverses

Le compte-rendu de la précédente séance est adopté à l'unanimité.

#### **1) Compte administratif et compte de gestion 2019 de la commune**

Monsieur le Maire présente le compte administratif 2019 qui se décompose comme suit :

##### SECTION DE FONCTIONNEMENT :

CHAPITRE	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
011	Charges à caractère général	272 123.68 €	
012	Charges Personnel + assimilés	310 473.43 €	
65	Autres charges de gestion	279 583.93 €	
014	Atténuation de produits	3 141.00 €	
66	Charges financières	5 326.63 €	
002	Excédent reporté		1 047 483.69 €
70	Produits services, Ventes		118 881.53 €
73	Impôts et Taxes		771 648.60 €
74	Dotations, subventions,		214 132.27 €
75	Autres produits de gestion		34 159.40 €

76	Produits financiers		3.00 €
77	Produits exceptionnels		8 138.84 €
<b>TOTAUX</b>		<b>870 648.67 €</b>	<b>2 194 447.33 €</b>

SECTION D'INVESTISSEMENT :

CHAPITRE	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
	Restes à réaliser	663 227.00 €	424 227.00 €
001	Excédent reporté		211 461.39 €
10	Dotations Fonds divers réserves	13 977.22 €	107 895.44 €
13	Subventions d'investissement		284 732.20 €
041	Opérations patrimoniales	55 048.55 €	55 048.55 €
16	Emprunt et cautionnements reçus	17 907.66 €	200 000.00 €
20	Immobilisations incorporelles	7 296.00 €	
21	Immobilisations corporelles	13 913.63 €	
23	Opérations d'équipements	462 771.93 €	
<b>TOTAUX</b>		<b>1 234 141.99 €</b>	<b>1 283 364.58 €</b>

Soit un résultat total excédentaire de 1 373 021.25 €

Monsieur le Maire se retire. Le conseil municipal vote à l'unanimité le compte administratif 2019 de la commune et le compte de gestion du receveur municipal.

## **2) Compte administratif et compte de gestion 2018 du service assainissement**

Monsieur le Maire présente le compte administratif du service assainissement 2018 qui se décompose comme suit :

SECTION D'EXPLOITATION :

CHAPITRE	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
67	Charges a caractère général	855.00 €	
042	Opérations d'ordre	11 210.19 €	
002	Excédent reporté		219 948.58 €
70	Produits services, Ventes		23 003.68 €
042	Opérations d'ordre		2 394.67 €
<b>TOTAUX</b>		<b>12 065.19 €</b>	<b>245 346.93 €</b>
<b>RESULTAT DE LA SECTION</b>			<b>233 281.74 €</b>

SECTION D'INVESTISSEMENT :

CHAPITRE	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
001	Excédent reporté		82 672.53 €
21	Immobilisations corporelles	9 877.80 €	
16	Emprunts et dettes assimilées	351.00 €	
40	Opérations d'ordre	2 394.67 €	11 210.19 €
<b>TOTAUX</b>		<b>12 623.47 €</b>	<b>93 882.72 €</b>
<b>RESULTAT DE LA SECTION</b>			<b>81 259.25 €</b>

Soit un résultat total excédentaire de 314 540.99 €

Monsieur le Maire se retire. Le conseil municipal vote à l'unanimité le compte administratif 2019 de la commune et le compte de gestion du receveur municipal.

Monsieur le Maire rappelle que conformément à la législation, les compétences "eau et assainissement" sont, depuis le 1er janvier 2020, gérées par la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux. Par conséquent, ce résultat sera repris au budget 2020 de la commune.

### **3) Modification des statuts de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux**

Le conseil communautaire de la CAPM, lors de sa séance du 12 décembre 2019, a approuvé une modification de ses statuts en ajoutant la compétence facultative suivante : "la conception, la construction, l'exploitation et la commercialisation d'infrastructures, de réseaux et des services locaux de communications électroniques et activités connexes". Il est demandé aux communes membres de la CAPM de se prononcer sur cette modification de statut.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve cette modification.

### **4) Groupement de commande achat d'énergie**

Monsieur le Maire indique que le Syndicat Départemental des Energies de Seine et Marne propose de constituer un groupement de commande pour la fourniture d'électricité afin de bénéficier d'une tarification plus avantageuse et précise que la commune bénéficie déjà d'un tel groupement pour la fourniture de gaz.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'adhérer à ce groupement de commande initié par le SDESM.

### **5) Contrat de télésurveillance du local technique**

Monsieur le Maire présente au conseil municipal un contrat de télésurveillance établi par PILES pour le local technique Chemin des Cardennes pour l'année 2020, selon les conditions suivantes :

- abonnement annuel : 662.64 € H.T.
- intervention : 75.30 € H.T.
- tarif horaire maître chien : 25.10 € H.T. .

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la proposition de contrat faite, pour l'année 2020, par PILES.

### **6) Convention d'adhésion au service de médecine professionnelle et préventive du Centre de Gestion**

Monsieur le Maire présente au conseil municipal la convention proposée par le service de médecine professionnelle et préventive du Centre de Gestion de Seine et Marne, pour l'année 2020.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la convention proposée pour l'année 2020

### **7) Modification des statuts d'A.GE.D.I.**

Monsieur le Maire indique que plusieurs logiciels informatiques utilisés par la commune sont fournis par A.GE.D.I., syndicat auquel la commune adhère. Afin d'adapter ses statuts à la

demande de l'administration, ce syndicat, jusqu'alors syndicat informatique mixte fermé, devient un syndicat informatique mixte ouvert .

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la modification des statuts d'A.G.E.D.I.

### **8) Demande de transfert de bail agricole**

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier du preneur du bail consenti, pour lui-même et son épouse, le 5 juillet 2018 pour la parcelle de terre située à Varreddes, lieudit "Le Bac", cadastrée section D n°156, d'une superficie de 19 ares 37 centiares, par lequel il sollicite l'autorisation de le céder à sa fille. Il rappelle que le dit bail dans son article 7 prévoit que le bail peut être cédé aux descendants du preneur.

Le conseil municipal, à l'unanimité, donne son accord pour le transfert du bail.

### **9) Affaires diverses**

Le planning des permanences pour la tenue du bureau de vote lors des élections municipales des 15 et 22 mars est mis en place.

Monsieur MESSANT

- indique que :

~ 100 personnes ont participé au repas des anciens et que 87 colis ont été distribués

~ environ 70 personnes ont participé à la marche nocturne du 20 décembre organisée par l'Amicale des écoles et l'association Bien manger, bien bouger.

- annonce les prochaines manifestations à venir :

~ le 21 mars : loto organisé par le Comité des Fêtes

~ le 29 mars : brocante petite enfance organisée par l'Amicale des écoles.

Monsieur le Maire précise que cette réunion est la dernière de ce mandat et remercie les conseillers municipaux pour leur investissement au sein de l'assemblée.

Séance levée à 21 heures 45.